



Le 25 février 2021

Elections à la présidence de la FFE

La campagne électorale pour la présidence de la FFE bat son plein depuis le 6 février. Les votes sont ouverts jusqu'au 18 mars.

Au cours de cette campagne, le Groupement Hippique National, seule organisation représentative des dirigeants d'établissements équestres a été cité tour à tour par les trois candidats. La Fédération Française d'Équitation et le Groupement Hippique National restent deux organismes indépendants qui ont tout intérêt à œuvrer ensemble ou en complémentarité pour la défense des intérêts des dirigeants.

Dans un mail du 23 février, le syndicat agricole Coordination Rurale, a pris position en appelant à voter pour une candidate. Il n'appartient pas à un syndicat, encore moins quand il est d'ordinaire absent des débats concernant les centres équestres, de donner des consignes de vote pour les élections à la présidence d'une fédération sportive en l'occurrence la FFE.

Défendre nos entreprises et structurer notre filière est le mot d'ordre du GHN depuis des années dans le but de favoriser la viabilité économique de nos entreprises équestres. Nous sommes convaincus que la réalisation de nos objectifs dépendra de l'ensemble des institutions de la filière et leur capacité à travailler dans le même sens et de façon complémentaire.

La FFE doit permettre aux centres équestres de développer et d'améliorer leur viabilité par les actions proposées. Le nerf de la guerre reste avant tout notre capacité à produire de l'activité. Pour ces raisons, le GHN considère qu'il faut une FFE force de propositions pour nos entreprises, avec à sa tête un(e) vrai(e) dirigeant(e) en phase avec les impératifs économiques des établissements équestres.

L'avenir de la FFE appartient aux professionnels de l'équitation et à eux seuls, pensez à voter avant le 18 mars.

Philippe Audigé
Président du GHN

Fabienne Bondon
Vice-Présidente

Dominique Hennion
Trésorière